

Ecole publique « Les marronniers »
4 rue A.Pasgrimaud
44170 LA GRIGONNAIS
Tel :02 40 51 30 43
Mail : ce.0440557s@ac-nantes.fr

PV Conseil d'école n°1 (04/11/2014)

Présents : Mmes Léon, Yvon, Petit, Gicquel, Gache, Langouet, Trémorin et Mrs Garreau et Durand, enseignants. Mmes Debray, Guittard, Bretéché, Friot, Lebastard, David, Moriceau, Michalik, parents élus, Mme Bonnet, ATSEM. Mme Jamin et Mr Trivière, représentants de la municipalité. Mme St Gall, membre du RASED, Mr Laurent, DDEN.

Excusés : Mme Lalanne, IEN, Mme Briey, Présidente de l'association « La Grignotte » (restaurant scolaire) et l'Amicale laïque de La Grignonnais

1 - Prerogatives du conseil d'école (Arrêté du 13/05/1985)

Le conseil d'école est composé :

- du directeur qui le préside
- des enseignants rattachés à l'école
- du maire et/ou d'un conseiller
- des parents élus
- d'un représentant de l'éducation nationale.

En plus, avec seulement une voix consultative, Membres du RASED, Personnel périscolaire, assistantes sociales, ATSEM....

Le conseil d'école est constitué pour une année, il se réunit une fois par trimestre. Après le conseil, le directeur d'école dresse un PV qui sera affiché dans le panneau pour les parents d'élèves.

Le conseil d'école :

- établit et vote le règlement intérieur de l'école
- participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école

Il s'occupe :

- des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux
- de l'utilisation des matériels alloués à l'école
- des activités périscolaires
- de la restauration scolaire.

2 - Résultats des élections :

Une liste : Nombre d'inscrits : 209
 Nombre de votants : 110
 Nombre de votes nuls/blancs : 9

Donc sont élues : Delphine DEBRAY, Virginie GUITTARD, Emilie BRETECHE, Hélène FRIOT, Vanessa LEBASTARD, Audrey DAVID, Myriam MORICEAU, Marina GUILLARD, Katia MICHALIK

3 - Bilan de rentrée :

Effectif de rentrée : 163 élèves

Répartition des élèves :

Classe	Effectif par niveau	Effectif total	Enseignants
TPS PS MS	3/18/7	28	Anne Léon et Julien Durand + Patricia Pinel (ATSEM)
MS GS	19/10	29	Emmanuelle Yvon + Séverine Guillet (ATSEM)
GS CP	15/8	23	Géraldine Petit et Julie Gicquel + Laura Bonnet (ATSEM)
CP	18	18	Nathalie Gache
CE1	21	21	Florence Langouet et Julie Gicquel
CE2/CM1	15/6	21	Tiphaine Trémorin
CM1/CM2	11/12	23	Olivier Garreau
TOTAL	163 élèves	163 élèves	9 enseignants

En plus, 2 EVSH pour des élèves.
 EVSD pour une aide à la direction et une aide éducative.
 (20 h/semaine lundi, mardi, jeudi et vendredi)

4 - Proposition et vote du règlement intérieur :

Le règlement de l'école est indexé sur le règlement départemental. Lecture et vote pour l'approbation du règlement. Il sera remis aux familles pour lecture et signature.

5 - Organisation des APC

- APC (activités pédagogiques complémentaires)

- Les APC peuvent répondre à plusieurs objectifs, celui choisi par les enseignants est de répondre aux besoins et aux difficultés des élèves. Chaque enseignant prend un groupe d'élèves le mercredi de 9h00 à 10h00 (C1 et 2) ou de 11h00 à 12h00 (C3) afin de travailler des compétences ciblées en amont comme posant des difficultés.

6 - Nouvelle organisation du temps scolaire :

- Organisation des TAP : Réunion spécifique a eu lieu en octobre pour expliquer son fonctionnement et son contenu.

Taux d'encadrement : 14 en maternelle et 18 en élémentaire.

7 - Fonctionnement du RASED : (Intervention faite par Mme St- Gall membre du RASED)

- Structure de l'Education Nationale avec 3 aides : Aide pédagogique, rééducative ou psychologique (Maîtres E, G et psychologue scolaire). Le poste de psychologue scolaire n'a pas été pourvu sur l'antenne de Nozay. Les interventions se font sur le temps scolaire soit pour une prise en charge individuelle ou en petits groupes. Le but étant d'aider les élèves sur le plan des apprentissages ou sur le plan comportemental afin de mettre l'élève dans une dynamique positive lors des retours en classe. Nécessité d'avoir une entente entre les parents, les enseignants et les membres du réseau.

8 - Projets pédagogiques :

- Projet d'école : Lecture du nouveau projet d'école rédigé par l'équipe enseignante. Après approbation du conseil d'école, le projet sera transmis à l'inspection pour validation par Mme l'IEN.

- Projets des classes : Toutes les classes bénéficient d'un partenariat avec la bibliothèque municipale. De même toutes les classes profitent de 3 séances de cinéma à Nozay.

Classe CM1/CM2 :

Rallye mathématiques entre les CM et les sixièmes

Liaison école-collège (projet en construction)

Sortie vélo en fin d'année pour validation de l'APER

Projet d'une classe découverte en mai à Talmont. Les activités prévues sont à dominante historique et sportive. Demande de jeunes accompagnateurs titulaires du BAFA.

Classe CE2/CM1 :

Projet « Prix ici et là »

Passage du permis piéton avec la gendarmerie de Nozay pour les CE2

Projet d'une classe découverte en mai à Talmont. Les activités prévues sont à dominante historique et sportive. Demande de jeunes accompagnateurs titulaires du BAFA.

Classe CE1 :

Projet sur les contes du monde (partenariat bibliothèque + réalisation d'objets des 5 continents)

Intervention de danse contemporaine (Partenariat MDLA) en 3^{ème} période.

Projet « Racontée » avec la Lune Rousse en décembre.

Visite au Hang'art

Classe CP :

Intervention de danse contemporaine (Partenariat MDLA) en 3^{ème} période.

Projet « Racontée » avec la Lune Rousse en décembre.

Rallye lecture par le biais de l'OCCE.

Correspondance avec une classe de Derval.

Classe de GS/CP :

Projet « Racontée » avec la Lune Rousse en décembre (CP)

Intervention de danse contemporaine (Partenariat MDLA) en 3^{ème} période. (CP)

Rallye lecture par le biais de l'OCCE.

Correspondance avec la classe d'Abbaretz (rencontre le 13/11)

Classe de MS/GS :

Correspondance avec Augustin

Atelier cuisine

Classe de TPS/PS/MS

Réalisation d'albums échos (1 par période) autour de 5 thèmes. Le dernier album échos s'articulera autour des animaux sauvages et s'accompagnera d'une sortie à Planète Sauvage.

Atelier cuisine

Toutes les classes fêteront Noël le vendredi 19 décembre. (Projet en cours de réalisation)

- Fête de l'école aura lieu le dimanche 28 juin 2015. (Projet en cours de réalisation)

9 - Budgets :

- OCCE : Avec le compte coopératif et la participation des parents, l'école adhère à l'OCCE. Cette association garantit le fonctionnement juridique et financier de l'école. Cette adhésion nous permet d'adhérer à des projets coopératifs. L'argent dont dispose l'école permet l'achat de séries de livres, matériel pédagogique, ingrédients recette, petit matériel de sciences, participation pour le cinéma ...

- Parents : Les familles sont sollicitées financièrement pour les sorties effectuées sur le temps scolaire. Les familles sont aussi sollicitées de manière détournée via les projets divers (vente d'objets de Noël, photos de classe, bourse aux livres...)

- Municipalité : La municipalité investit à hauteur de 50 euros par élève

NB : Nécessité de faire le point sur les achats au niveau bureautique (encre...) qui grève fortement le budget des classes. Nécessité de distinguer ces deux lignes comptables.

- Amicale : Lors de l'assemblée générale, les membres de l'amicale ont réitéré leur soutien financier aux classes de l'école.

11 - Questions des parents :

Demande: Remettre le compte rendu du conseil d'école dans les cahiers des enfants.

Réponse: Un mot sera collé dans les cahiers afin de proposer aux parents qui le souhaitent d'avoir le compte-rendu sous format papier. Il est rappelé que le compte-rendu est consultable sur le site de la mairie afin d'éviter la multiplication des photocopies.

Demande: Informations sur les retards du car

Réponse: Anne va se renseigner auprès du transporteur « Cavé » pour savoir quels sont les moyens pour les parents d'être prévenus en cas de retards importants.

Demande: La mise en place de bulletins d'absence est-elle possible ?

Réponse: Oui, un mot circulera dans les cahiers pour prévenir les familles de la mise en place du nouveau dispositif.

Demande: Il a été noté que les enfants n'ont pas le temps de finir leur repas dans des conditions satisfaisantes.

Réponse: Le souci va être remonté auprès de la Présidente de « La Grignotte »

Demande: Où en est la formation du personnel de cantine ?

Réponse: Une journée de formation a été faite par le personnel. Cela fait suite à une première formation qui a eu lieu l'an passé.

Demande : Qu'en est-il de la gestion des PAI au restaurant scolaire ?

Réponse : Il est nécessaire pour les parents d'enfants bénéficiant de PAI de fournir à la cantine une trousse avec les médicaments et une copie du protocole afin que les soins soient effectués en cas d'urgence. Le DDEN présent a soumis l'idée d'ajouter une photo de l'enfant sur la trousse afin que l'ensemble du personnel (surtout en cas de changements) identifie le protocole et les médicaments associés.

Demande: Quel retour peut-être fait des TAP après une période ?

Réponse: Globalement, cela s'est bien passé. Laura (ATSEM) a précisé que sur 1h de TAP, les enfants sont réellement en activité 30 min. Pour la période 2, la formation des groupes a été supervisée par les enseignants en cas de nécessité.

Demande: Qu'en est-il du traitement des questionnaires distribués en fin d'année scolaire ?

Réponse: Beaucoup de questions ont trouvé réponses avec la mise en place des TAP et une période de rodage, en conséquence, si des parents ont encore des questions, il est nécessaire de les faire remonter auprès des parents élus qui se chargeront ensuite de les faire parvenir à la municipalité.

Le prochain conseil d'école aura lieu au cours du deuxième trimestre. En cas de besoin, les familles peuvent se mettre en contact avec les parents élus qui se font le relais auprès de l'équipe pédagogique.